



Une nouvelle loi sur l'exécution entrera en vigueur le 26 mai 2006 dans l'Ancienne république yougoslave de Macédoine (Arym)

Dans son projet de renforcement de l'ordre judiciaire dans l'Arym, USAID obtient l'aide des experts de l'UIHJ.

Harmonisation de la législation macédonienne

Depuis janvier 2003, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) finance un projet de modernisation des juridictions macédoniennes (MCMP) pour renforcer l'ordre judiciaire. L'aide législative à la réforme doit aboutir à une harmonisation de la législation macédonienne avec les normes standard de l'Union européenne.

A cet égard, la loi sur les procédures d'exécution a eu également besoin de réformes. A cette fin, deux experts néerlandais ont été invités à apporter leur concours au projet : le Professeur A.W. (Ton) Jongbloed, professeur à la faculté de loi de l'université d'Utrecht, aux Pays Bas, et Jos Uitdehaag, huissier de justice, membre du bureau de l'Organisation néerlandaise des huissiers de justice et membre du comité de l'UIHJ.

Depuis janvier 2003, UIHJ, au travers Jos Uitdehaag, a visité l'Arym par six fois afin de réaliser une évaluation du système macédonien, et de discuter le système de l'exécution avec des parlementaires, les représentants des professions légales, l'ordre judiciaire et les entreprises. En outre, les membres du groupe de travail macédonien sur l'exécution ont fait des visites d'étude aux Pays Bas et en Lituanie en avril 2005. Le résultat de ces visites était une ébauche de code de l'exécution, qui a été soumise au parlement et a été voté à l'unanimité en mai 2005.

Cette loi sur l'exécution entrera en vigueur le 26 mai 2006. Depuis l'adoption de cette loi, une grande attention a été donnée la création d'une chambre nationale, les décrets d'application, la formation et les mesures disciplinaires.

Une nouvelle loi

Le système de l'exécution forcée sera changé avec cette nouvelle loi. L'UIHJ a été non seulement impliquée dans les changements du système des huissiers de justice mais également dans les changements de toutes les dispositions sur l'exécution forcée dans la législation macédonienne.

Concernant les textes sur l'exécution, il a été question de simplifier le système de l'exécution et, dans le même temps, rendre plus efficaces les autres dispositions légales. Un exemple est la réduction du nombre de possibilités légales de contestation des procédures d'exécution.

Jusqu'à présent, les huissiers de justice macédoniens sont des employés des tribunaux et des agents non indépendants. À partir du 26 mai 2006 il y aura un changement radical : d'un système fonctionnaire, l'Arym connaîtra un système avec des huissiers de justice avec un statut libéral.



Doug Myers, responsable de projet – chief of party (USAID), Ton Jongbloed, Jos Uitdehaag

Le rôle du ministère de la Justice sera limité au contrôle des activités des huissiers de justice libéraux. Dans le même temps, leurs activités professionnelles seront surveillées par leur organisation professionnelle : la Chambre des huissiers de justice libéraux macédoniens.

Pour ce nouveau mode d'exercice de la profession et son système de contrôle, l'Arym a bénéficié de toute l'expérience néerlandaise.

Réforme

La réforme est un processus permanent. Ceci signifie qu'avec l'adoption de la loi, le travail n'est pas encore achevé. L'UIHJ continuera d'aider les confrères macédoniens.

L'Arym a déjà exprimé sa volonté de rejoindre l'UIHJ. Espérons que nous pourrions souhaiter rapidement la bienvenue à nos collègues macédoniens.



A new law on enforcement to be enacted in May 26th 2006 in the Former Yugoslavian Republic of Macedonia (Fyrom)

In his project of strengthening the Judiciary in Fyrom, USAID gets help from UIHJ experts.

Harmonization of Macedonian legislation

Since January 2003, the United States Agency for International Development (USAID) has funded the Macedonian Court Modernization Project (MCMP) to strengthen the judiciary. The legislative reform assistance has to result into a harmonization of Macedonian legislation with European Union standards.

In this light the Law on the Enforcement Procedure needed revision too. For this reason two Dutch experts were asked to assist in the project: Professor A.W. (Ton) Jongbloed, professor at the Law Faculty of Utrecht University in the Netherlands and Jos Uitdehaag, practising Judicial Officers, member of the board of the Dutch Organisation of Enforcement agents and member of the committee of UIHJ.

Since January 2003, UIHJ, through its expert, Jos Uitdehaag, visited Fyrom six times to make an inventory of the Macedonian system, and to discuss the enforcement system with members of Parliament, representatives from the legal professions, judiciary and business. Besides, the members of the Macedonian Working Group on enforcement made a study visit to the Netherlands and Lithuania in April 2005. The result of those visits was a Draft Code on Enforcement, which was sent to parliament and was accepted unanimously in May 2005.

This Law on Enforcement will be enacted May 26th, 2006. Since the adoption of the law a lot of attention has been given to the establishment of the national organization, the sub regulations, training and auditing and disciplinary measures.

A new law

The enforcement system will be changed with this new law. UIHJ was not only involved in the changes of the system of judicial officers but in the changes of all provisions on enforcement in Macedonian legislation.

Regarding the provisions on enforcement a lot of attention has been paid to simplifying the system of enforcement and at the same time make more efficient the remaining provisions. An example is the reduction of the number of legal remedies in enforcement procedures.

So far, Judicial Officers in Fyrom are court employees and not independent agents. From May 26th 2006 there will be a drastic change: from a civil servant based system, Fyrom will then have a system with colleagues with a private status.

The role of the Ministry of Justice will be limited to the control over the activities of the private judicial officers. At the same time the professional activities will be monitored by their professional organization – the Chamber of Private judicial officers.

For the new system of judicial officers and the system of control and auditing Fyrom benefited from Dutch experiences.

Reform

Reform is a continuous process. This means that with the adoption of the law the work is not finished. UIHJ will continue assisting the Macedonian colleagues.

FYROM already expressed its willingness to join the UIHJ. Let us hope that we can welcome our Macedonian colleagues within a very short period of time.

Le groupe de travail – The Working group



C'est juste une réunion de travail !

It is just a working group meeting!

